

Code d'article 54S011**Description** SACHETS PLATS POUR FRUITS**Catalogue** HOS 117**Date de modification** 09/12/2024 17:56:58**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions 14+9x26 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 32 G/M2
Capacité du conteneur 1 KG
Poids net d'une unité (g) 5,00

Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499515035
EAN13 8420499515038

Codification par la décision 97/129/CE PAP 22
Signage Triman et Info-Tri

**Colisage**

Paquet Unités / paquet 500
Dimensions paquet (cm) 27,50 x 29,00 x 9,00
Poids paquet (kg) 2,38
Volume paquet (m³) 0,0071775

Codification par la décision 97/129/CE L DPF 4
Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 4.000
Paquets /carton 8
Dimensions carton (cm) 31,00 x 56,50 x 31,00
Poids carton (kg) 19,00
Volume carton (m³) 0,0542965

Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 4
Cartons / palette 16
Conditionnement (U base x couches) 4 x 4
Poids (kg) 328,00
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Micro-ondes Four -18°C/+60°C Cash & Carry Encre compostable



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image



Date de mise en ligne : 16/12/24